

# **Compte rendu de Conseil Municipal**

## **Séance du 30 juin 2017 à 18 heures**

**Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Jean-Michel CHATAIN, Maire,**  
**Date de convocation : 21/06/2017**

**Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 12 Absents excusés : 3**

**Présents : Jean-Michel CHATAIN, Jean-Pierre GACHET, Josiane GONZALEZ, Brigitte RIVOLLIER, Jean-François TAILLANDIER, Didier CHAMBON, Jean LESQUIR, Martine LAFFAY, Odile PINTURIER, Hervé DUSQUESNE, Didier MASSACRIER, Valérie GUILLAUME.**

**Absents excusés : Elisabeth LAFANECHERE, elle a donné pouvoir à Didier CHAMBON, Maryline FAURE, elle a donné pouvoir à Jean-Michel CHATAIN, Frédéric MILLET, il a donné pouvoir à Jean-Pierre GACHET.**

**Secrétaire de séance : Martine LAFFAY**

### **- Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :**

Le maire indique que l'élection des sénateurs aura lieu le dimanche 24 septembre 2017.

Le conseil municipal doit élire trois délégués titulaires et trois délégués suppléants, en vue de l'élection des sénateurs. Pour notre commune (qui compte plus de 1 000 habitants) les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle, avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Conformément au code électoral (article R 133) un bureau électoral a été mis en place, il était composé de Jean François TAILLANDIER, de Jean-Pierre GACHET, de Valérie GUILLAUME, et de Didier MASSACRIER et présidé par le Maire.

M. le maire donne des informations concernant le mode de scrutin et constate qu'une liste de candidats a été déposée : liste CHATAIN.

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants.

Le dépouillement des bulletins de vote est fait par le bureau électoral. Le résultat de cette élection est le suivant : Votants : 15, Bulletins nuls : 0, bulletins blancs : 0, la liste CHATAIN obtient 15 suffrages.

M. Le maire a proclamé les élus :

- délégués titulaires : Jean-Michel CHATAIN, Josiane GONZALEZ, Jean-Pierre GACHET.

- délégués suppléants : Brigitte RIVOLLIER, Frédéric MILLET, Odile PINTURIER.

Un procès-verbal relatif à cette élection a été dressé (en trois exemplaires) le 30 juin 2017, à 18 h 25.

### **- Prochain conseil municipal le jeudi 6 juillet 2017, à 20 heures.**

*Le Maire, Jean-Michel CHATAIN,*



*Le présent compte rendu a été affiché en  
mairie à partir du 5 juillet 2017,  
Le Maire, Jean-Michel CHATAIN,*

